

Mutualisation des achats hospitaliers : le **Resah** lance une plateforme collaborative de passation des marchés



PARIS, 31 mai 2018 (TecHospital) - La centrale d'achat du **Réseau des acheteurs hospitaliers (Resah)** a lancé mardi un nouvel outil de mutualisation des achats, appelé plateforme collaborative de passation des marchés, à l'occasion de la Paris Healthcare Week (PHW) 2018, qui a lieu jusqu'à jeudi à Paris.

Elle a été mise en place "pour mieux coller à la demande des établissements et à leurs besoins" alors que s'organisent les fonctions achats communes des groupements hospitaliers de territoire (GHT), a expliqué

mardi le directeur général du **Resah**, Dominique Legouge.

"On essaye de garder l'état d'esprit du groupement de commande mais en l'adaptant à différentes échelles de territoire et en mutualisant au maximum les parties du processus" qui peuvent l'être, a renchéri Lorie Pantani, cheffe de projet au **Resah**.

Cette plateforme digitale, réservée aux adhérents du groupement d'intérêt public (GIP), complète l'offre de produits et solutions en accès direct. Elle permet une mutualisation des volumes, des moyens et des expertises.

L'idée est de réserver cet outil pour les achats "relativement standardisables" et pour lesquels la mutualisation des volumes a du sens, a souligné Dominique Legouge. Il a cité les médicaments, une grande partie des dispositifs médicaux, l'alimentation et l'hôtellerie.

La plateforme collaborative repose sur une démarche participative qui implique les établissements tout au long du processus d'achat, sur la base du volontariat.

Les établissements pourront participer à la coconstruction du dossier de consultation, support de la sélection des fournisseurs, à travers des entretiens individualisés pour cerner leurs attentes, leurs expériences et leurs contraintes. "Au terme des entretiens, le **Resah** présente la stratégie achat retenue et échange avec les établissements", explique le **Resah** dans un dossier de presse diffusé lundi soir.

Vient ensuite l'étape de passation des marchés. Le **Resah** va recenser les besoins et constitue des groupes d'établissements présentant des contraintes et des demandes similaires. "Le recueil des engagements s'effectue juste avant la passation des marchés à travers la signature d'une convention de service d'achat centralisé avec le **Resah**."

Au moment du choix du fournisseur, chaque établissement qui le souhaite participera à la pondération des critères de choix formulée lors de la mise en place de la mise en concurrence initiale sous forme de fourchette de poids. Il participera aussi à la réalisation des essais et à l'évaluation des offres.

Enfin, pour la dernière étape de suivi de l'exécution des marchés, le **Resah** va fédérer les établissements utilisateurs de la plateforme en "animant un réseau de partage des bonnes pratiques". Il évaluera régulièrement leur satisfaction, suivra la performance des contrats conclus et intégrera des plans de progrès.

L'accès à la plateforme est fondé sur le principe du paiement à l'usage et les tarifs sont fixés par segment d'achat, par établissement ou par GHT (par exemple de 5.000 € pour un établissement jusqu'à 20.000 € pour un GHT par an pour les achats de médicaments ou pour ceux de dispositifs médicaux stériles).

La plateforme sera également ouverte aux opérateurs régionaux.

Introduire le système d'acquisition dynamique (SAD) pour les hôpitaux français

La plateforme propose aux établissements trois modalités d'achat complémentaires : le système d'acquisition dynamique (SAD), l'accord-cadre multi-attributaire et le marché négocié sans mise en concurrence quand cela est pertinent.

Dominique Legouge a insisté en particulier sur le SAD, procédure de passation de marchés digitalisée qui permet de sortir des marchés en une dizaine de jours (contre 4 à 5 mois traditionnellement).

Elle est très utilisée au niveau européen mais encore peu répandue en France car elle oblige à avoir des réponses électroniques des fournisseurs, a-t-il expliqué. Cependant au 1er octobre, toute réponse à un marché de plus de 25.000 € devra être dématérialisée, *"il n'y a donc plus d'obstacle du côté des fournisseurs pour aller vers ce modèle"*.

"On est les seuls à faire ça aujourd'hui au niveau national dans le secteur hospitalier et dans les secteurs d'achat public", a-t-il souligné. *"On est les premiers à faire du SAD notre procédure d'achat de base"*, a-t-il renchéri.

Le **Resah** explique que le SAD permet une gestion dynamique d'un panel de fournisseurs sur un segment d'achat donné, avec de nouvelles entreprises qui peuvent être admises à participer aux procédures de mise en concurrence.

Il ne nécessite par ailleurs l'engagement des établissements qu'au moment de la passation des marchés spécifiques et permet d'assurer une réactivité dans les délais de remise en concurrence.

Les SAD ainsi que les marchés spécifiques seront publiés et conclus par l'intermédiaire de la plateforme de dématérialisation des marchés développée par le **Resah** (www.achat-hopital.com). Les premiers marchés passés avec le SAD seront issus de la filière dispositifs médicaux.

Cet outil modulaire peut être utilisé au niveau d'un GHT, au niveau régional voire national pour des achats où il y a un avantage à aller vers un grand volume (fourniture de bureau, papier,...).

Au **Resah**, auxquels 80% des GHT environ sont adhérents, il y a une équipe dévolue à la nouvelle plateforme qui s'appuie sur les acheteurs et juristes du **Resah**.

Caroline Besnier

© 2012-2018 APM International.